



DÉCISION

Décision concernant la réaffectation partielle du contrat de prêt n° 10001093522 d'un montant de 5 000 000 Euros souscrit auprès de la Caisse régionale de crédit agricole mutuel du centre ouest au budget annexe de l'eau pour 1 000 000 Euros

1 DOCUMENT - Publié le 15 Décembre 2022

 [DEC_FIN_23676_REAFFECTATION_CONTRAT_PRET_5000000_EUROS_CRCA_EAU_1000000.pdf](#)
(.pdf, 84,4 Ko)

 [TÉLÉCHARGER](#)